



Minister for  
International Trade

Ministre du  
Commerce extérieur

---

# STATEMENT DISCOURS

---

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

87/20

Déclaration à la Chambre des  
communes de l'honorable Pat Carney,  
ministre du Commerce extérieur,  
sur la politique canadienne  
de l'acier

OTTAWA

Le 8 avril 1987

Canada

---

L'honorable Pat Carney, ministre du Commerce extérieur, a annoncé aujourd'hui un programme gouvernemental d'action pour aider l'industrie sidérurgique canadienne à maintenir sur les marchés extérieurs la position qu'elle s'est gagnée par ses pratiques commerciales loyales, par le renforcement de sa productivité et par ses investissements de modernisation.

Le ministre Carney a fait la déclaration suivante à la Chambre:

Le gouvernement reconnaît depuis longtemps l'importance du marché américain pour le bon développement de tous les secteurs de l'industrie sidérurgique canadienne, et il a consacré beaucoup d'efforts pour garantir qu'aucune restriction n'est appliquée à la frontière. Le programme que j'annonce aujourd'hui appuiera nos efforts en ce sens.

Comme vous le savez, il s'exerce constamment des pressions aux États-Unis pour que soit réduite la part du marché sidérurgique américain détenue par les fournisseurs canadiens.

La position du Canada sur cette question est fort claire. Notre acier fait l'objet d'un commerce loyal, et les États-Unis ne sont pas justifiés d'imposer des mesures restrictives à la frontière. Nous attendons toujours de l'administration américaine qu'elle fasse son travail et qu'elle résiste aux pressions exercées par l'industrie et le Congrès des États-Unis en vue de restreindre des exportations d'acier canadien faisant l'objet d'un commerce loyal.

Avant d'esquisser les éléments de notre programme, je voudrais souligner qu'il constitue une réponse aux problèmes de l'industrie sidérurgique canadienne, problèmes qui ne s'expliquent pas seulement par les pressions américaines, mais également par celles résultant de la situation générale du commerce mondial de l'acier. Le commerce mondial de l'acier continue d'être affecté par une surcapacité globale, une baisse de la demande, un subventionnement généralisé dans les pays producteurs d'acier, et des mesures restrictives contre les importations dans la plupart des pays consommateurs.

Le commerce canado-américain de l'acier se caractérise surtout par sa nature intégrée et mutuellement avantageuse. Le Canada est le débouché le plus important pour les exportations américaines d'acier, les importations de ce produit des États-Unis équivalant en moyenne chaque année à environ 8 % du marché canadien et à plus du tiers de nos importations totales d'acier. Il n'y a aucune restriction à l'importation d'acier américain au Canada. Les producteurs canadiens d'acier primaire importent 1,30 \$ d'équipement et de matériel des États-Unis pour chaque dollar de vente aux États-Unis. En plus de partager les avantages manifestes d'une telle relation, nos industries partagent également les mêmes préoccupations et les mêmes problèmes concernant la situation actuelle du commerce international de l'acier.

Le programme que j'annonce aujourd'hui appuiera les mesures récemment prises par le gouvernement pour faciliter l'adaptation de l'industrie sidérurgique canadienne aux conditions difficiles du commerce international de l'acier. En août 1985, des prescriptions sur le marquage du pays d'origine ont été introduites pour les tubes et tuyaux d'acier importés. En septembre 1986, un système de surveillance des importations d'acier ordinaire a été établi en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. Dans le budget de février 1987, le ministre des Finances a annoncé le retrait du tarif de préférence général pour l'acier.

Comme grand élément d'un programme visant à nous aider à maintenir notre accès au marché sidérurgique américain, le gouvernement prend d'autres mesures pour garantir que nous disposons de données plus précises sur les exportations et les importations, et que les fournisseurs étrangers d'acier ne se servent pas du Canada pour s'infiltrer "en douce" sur le marché américain. Cet objectif sera réalisé en surveillant les exportations et les importations d'acier dans le cadre de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. Nous demandons l'aide et l'assentiment des partis d'opposition pour présenter bientôt un amendement en ce sens.

En plus de mieux nous préparer aux complexités de notre commerce sidérurgique avec les États-Unis, cette surveillance sera très utile au gouvernement et à l'industrie pour résister aux pressions exercées aux États-Unis pour restreindre les importations depuis le Canada.

En outre, nous explorons avec les États-Unis l'utilité d'établir une commission mixte pour nous permettre de mieux comprendre les problèmes que nous rencontrons en Amérique du Nord en raison de la situation globale du commerce de l'acier. Cela me semble une initiative très valable, étant donné surtout les problèmes auxquels seront probablement confrontées les industries sidérurgiques de nos deux pays.

Enfin, il sera important que les sociétés canadiennes continuent d'agir avec prudence dans leurs exportations d'acier aux États-Unis, et qu'elles recherchent l'appui actif des intérêts publics et privés aux États-Unis qui préconisent un libre commerce transfrontalier de l'acier.

Nous intensifierons nos efforts d'échange d'information avec les politiciens américains. J'aimerais remercier le Caucus parlementaire de l'acier, que dirige le député Bill Kempling, ainsi que tous les membres de cette Chambre qui ont participé à l'initiative. Je remercie tout particulièrement les sociétés sidérurgiques canadiennes et le syndicat des travailleurs de l'acier pour leur coopération au développement de cette politique. Ces efforts, conjugués aux mesures que je viens d'annoncer, contribueront grandement à maintenir notre accès à notre plus important marché d'exportation.

## POLITIQUE CANADIENNE DE L'ACIER

### Vue d'ensemble de l'industrie

L'industrie canadienne est compétitive sur le plan international et est généralement rentable, mais certaines compagnies d'un bout à l'autre du pays éprouvent des problèmes.

Par contre, des grands complexes intégrés aux États-Unis ont des difficultés financières, tandis que des sociétés qui exploitent des petites aciéries, desquelles vient 35 % de la production américaine, font de bonnes affaires.

L'Ontario compte pour 80 % de la production d'acier primaire, contre environ 9 % au Québec. L'Ouest canadien fournit à peu près 9 % de la production (2 % au Manitoba, 3 % en Saskatchewan, plus de 2 % en Alberta et 1 % en Colombie-Britannique) alors que celle-ci est moins de 2 % en Nouvelle-Écosse.

Par contre, l'Ontario produit à peu près la moitié de l'acier secondaire, tandis que le Québec fournit 25 % de la production, l'Ouest canadien, 18 %, et la Nouvelle-Écosse, 2 %.

L'industrie sidérurgique au Canada emploie environ 65 000 personnes.

Les exportations d'acier canadien aux États-Unis représentent 25 % de la production totale et 95 % de nos exportations de ce produit.

En 1986, 670 compagnies ont exporté des produits sidérurgiques aux États-Unis; environ 45 % d'entre elles sont arrivées sur le marché depuis 1985.

### Commerce canado-américain de l'acier

Le commerce de l'acier entre le Canada et les États-Unis est à la fois unique et mutuellement avantageux. Un certain nombre de débouchés aux États-Unis se sont créés pour les exportations d'acier canadien du fait de la nature intégrée de l'économie nord-américaine (par exemple, l'industrie de l'automobile et les expéditions d'acier semi-fini entre aciéries, ce dernier produit représentant 20 % des exportations totales d'acier canadien aux États-Unis en 1986).

En 1986, le Canada a exporté aux États-Unis 3,2 millions de tonnes d'acier, d'une valeur de 1,7 milliard \$; il a importé de son voisin 500 000 tonnes d'acier, d'une valeur de 400 millions \$.

Notre industrie sidérurgique a des investissements importants aux États-Unis, ce qui distingue clairement le Canada d'autres fournisseurs d'acier à ce pays.

Les grands producteurs sont propriétaires de mines de charbon et de minerai de fer aux États-Unis; c'est ainsi que 95 % du charbon et 40 % du minerai de fer requis par l'industrie sidérurgique au Canada sont importés des États-Unis.

- i) le charbon est importé de la Virginie occidentale, du Kentucky et de la Pennsylvanie (1 400 emplois; 7,5 millions de tonnes sont expédiées chaque année par rail vers les ports de l'Ohio)
- ii) le minerai de fer est importé du Michigan et du Minnesota (3 800 emplois; 5,3 millions de tonnes)

Un certain nombre de sociétés sidérurgiques canadiennes ont des filiales aux États-Unis. On estime que plus de 12 000 personnes travaillent aux États-Unis dans des usines appartenant à ces sociétés.

Le Canada est le débouché le plus important pour les exportations américaines d'acier, les importations de ce produit des États-Unis équivalant en moyenne chaque année à environ 8 % du marché canadien et à plus du tiers de nos importations totales d'acier. Il n'y a aucune restriction à l'importation d'acier américain au Canada.

Les producteurs canadiens d'acier primaire importent 1,30 \$ d'équipement et de matériel des États-Unis pour chaque dollar de vente aux États-Unis.